



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Communiqué de presse

Les hôpitaux perdent jusqu'à 2.6 milliards en raison du COVID-19: des solutions rapides et adaptées sont nécessaires

Berne, le 28 août 2020. Un deuxième relevé de l'association SpitalBenchmark et PWC Suisse estime entre 1.7 et 2.6 milliards de francs jusqu'à fin 2020 le préjudice financier subi par les hôpitaux et les cliniques en raison du COVID-19. C'est la conséquence de l'interdiction des traitements non urgents décrétée par le Conseil fédéral le 13 mars 2020 afin de mobiliser des capacités. Lors de la séance du 31 août entre le conseiller fédéral Alain Berset et des représentants des fournisseurs de prestations, des cantons et des assureurs, il conviendra de définir comment ces prestations de réserve devront être compensées financièrement. Il en va de la sécurité de l'approvisionnement en soins, en particulier dans la perspective d'une deuxième vague.

Au 30 juin 2020, le préjudice financier subi par les hôpitaux et les cliniques en raison du COVID-19 atteignait entre 1.4 et 1.8 milliard de francs. Entre 0.3 et 0.8 milliard vont venir s'ajouter d'ici à la fin de l'année pour aboutir à un total de 2.6 milliards de francs. Ce dommage est dû à la mobilisation des capacités des hôpitaux qui peut être quantifiée au moyen des pertes de revenus. Environ 67 à 75% du préjudice total est dû à de telles pertes résultant de l'interdiction des traitements et des opérations entre le 17 mars et le 26 avril.

Pas d'effet de rattrapage perceptible

Le rattrapage des traitements non effectués, qui était attendu dès le 27 avril, ne s'est pas fait sentir jusqu'à la fin juin. Le dommage subi n'a donc pas pu être réduit jusqu'à présent. Une compensation doit être trouvée pour ces préjudices financiers qui s'élèvent jusqu'à 2.6 milliards de francs. «Une réglementation rapide et adaptée pour l'indemnisation des hôpitaux doit être dégagée afin de déterminer les rôles respectifs de la Confédération, des cantons et des assureurs», indique Anne-Geneviève Bütikofer, directrice de H+. L'association des hôpitaux et cliniques demande donc à tous les acteurs d'œuvrer en faveur de solutions adéquates et applicables lors de la séance de ce lundi 31 août.

Lors de la procédure de consultation sur la loi COVID-19, H+ s'est en outre prononcée en faveur d'une indemnisation appropriée des restrictions et des interdictions des activités médicales. Dans la perspective d'une deuxième vague de COVID-19, H+ juge pertinent de confier aux gouvernements cantonaux la décision d'interdire les traitements médicaux et d'astreindre les hôpitaux et les cliniques à se préparer à basculer rapidement en mode pandémie.

Présentation transparente des coûts

En collaboration avec ses membres, H+ a élaboré un modèle de financement et de plausibilisation efficace et économique qui permet d'établir de manière transparente les coûts supplémentaires et les pertes de revenus. Ce modèle prend en compte les particularités des hôpitaux et des cliniques ainsi que le contexte politique et économique.

Après une première estimation en mai 2020, l'association SpitalBenchmark et PwC Suisse ont procédé à un deuxième relevé afin de préciser et de délimiter l'estimation du dommage financier dû au COVID-19. Pour cette étude, les données hospitalières d'établissements représentant quelque 60% des cas dans tous les domaines de soins ont été analysées pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Pour plus de détail : www.spitalbenchmark.ch/publikationen/

Contact pour les médias

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice

Tél.: 031 335 11 63

E-mail: anne.buetikofer@hplus.ch

Pour les questions portant sur la deuxième analyse du dommage dû au COVID-19, veuillez-vous adresser à Thomas Brack, président de l'association SpitalBenchmark, tél.: 079 247 19 88,

E-mail: thomas.brack@spital-limmattal.ch (atteignable de 10h00 à 12h00 le 28 août)

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe, en tant que membres actifs, 220 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux répartis sur 370 sites et plus de 160 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers avec statut de membres partenaires. A travers ses institutions membres, H+ représente quelque 200'000 personnes actives.
